Avis de chercheurs sur la scolarisation des enfants de deux ans

Points de vue

Maryse METRA (a été ré éducatrice de l'Education Nationale et formatrice à l'IUFM de Lyon, fait partie du comité scientifique de la FNAREN).

L'enfant de deux ans a-t-il sa place à l'école ?

Cette question déclenche les passions et on écoute plutôt ceux qui sont « contre ». Les enseignants n'ont pas à entrer dans un débat ségrégatif, ils doivent accueillir tous les enfants, dès que les parents en font la demande, et bien sûr dans des conditions d'accueil optimales : le SNUipp demande 15 par classe maxi en TPS. **En tant que défenseurs d'un service public de qualité nous devons favoriser cet accueil et l'Education Nationale doit donner à ses professionnels la formation pour aller vers les plus petits, pour pouvoir prendre en compte leurs besoins physiques et affectifs.**

Inspection Générale de l'Education Nationale (2000)

Les enfants de deux ans forment un public dont la spécificité est trop négligée et à l'égard duquel il apparaît urgent d'engager une double réflexion nationale. Sur le plan administratif, il importe de clarifier la réglementation ambiguë et mal appliquée qui régit leurs conditions d'inscription, d'accueil et de fréquentation. Sur le plan pédagogique, il convient de réfléchir à l'aménagement de leur emploi du temps et aux adaptations qu'impliquent, compte tenu de l'âge, les notions clé de l'école primaire. Simultanément, la formation initiale et continue des maîtres devra être améliorée, et les partenariats souvent inexistants entre l'ensemble des professionnels de la petite enfance devront être renforcés voire créés.

Avantages pédagogiques

Direction des Etudes et de la Prospective du MEN (2003)

Les élèves rentrés à deux ans ont un très léger avantage par rapport à ceux rentrés à 3 ans au moment de l'accès en sixième: écart de 1% sur l'évaluation en français, et de 4% en mathématiques. 86% des élèves scolarisés à l'âge de deux ans entrent " à l'heure ou en avance " en sixième, 82% pour ceux scolarisés à 3 ans. **Plus un enfant est scolarisé tôt, plus grandes sont ses chances d'accéder au CE2 sans redoubler.** S'il intègre l'école à 2 ans il a 90.8% de chances d'atteindre le CE2 sans redoublement, 87.7% s'il rentre à 3 ans, 76.6% à 4 ans. **Les avantages en terme de compétences se retrouvent plus particulièrement dans la compréhension orale et dans la familiarité avec l'écrit** (vocabulaire, pré lecture, concepts de temps et d'espace) et dans les compétences numériques.

Avantages liés au développement psychologique de l'enfant

Evelyne CHARMEUX (professeur de français « formateur d'enseignants » honoraire, a été chercheur à l'INRP pendant 25 ans)

Réussir, ce n'est pas ignorer les difficultés, c'est être capable de ne pas être démoli par elles. Plus tôt elles sont connues moins elles seront dangereuses car les moyens de les surmonter auront eu le temps de se construire et seront devenus solides (...) **A deux ou trois ans s'effectue la mise en place des capacités à apprendre.** L'un des tout premiers apprentissages c'est celui des contraintes sociales, composante majeure de la socialisation (attendre l'heure pour retrouver sa mère par exemple). (...) Le développement des capacités à apprendre s'effectue entre deux et six ans. L'enfant doit alors être personnellement impliqué dans des situations d'apprentissages effectifs, menées à partir de situations- problèmes à résoudre. **Ces situations d'apprentissage ne peuvent être organisées que par des professionnels de l'enseignement.** La rencontre avec des enfants différents (et nombreux) et des situations de travail en groupes avec eux, est la meilleure situation pour que se construisent des notions capitales, comme celle du MOI, à la fois semblable et différent de l'Autre.

Agnès FLORIN (Professeur de Psychologie Université de Nantes, Laboratoire de Psychologie « Education, cognition, développement »)

L'accueil en maternelle des enfants de deux à trois ans a pourtant fait la preuve de son efficacité, notamment chez les élèves issus de milieux défavorisés. La pédagogie a été adaptée, des choses remarquables se font en maternelle pour les tout-petits du point de vue du développement du langage et de la socialisation notamment pour **les enfants de milieux défavorisés qui y trouvent des conditions de stimulation qu'ils ne trouveraient pas ailleurs (...) La scolarisation des deux ans sécurise plus les enfants que la crèche.**

Rémi BRISSIAUD (maître de conférences de Psychologie Cognitive - IUFM de Versailles)

La scolarité à deux ans permet principalement le développement du langage, « pour vivre le quotidien et s'approprier la culture ».

Avantages liés à la réduction des inégalités sociales

Evelyne CHARMEUX

Les bénéficiaires sont les enfants de milieu social défavorisé (effet plus sensible en ZEP) **et ceux de milieux très favorisés** (cadres supérieurs, professions libérales), ou très informés des questions scolaires (enseignants). La lutte contre l'échec scolaire, notamment dans ses aspects sociaux, c'est à dire la lutte contre l'inégalité des chances scolaires entraînée par l'inégalité sociale des familles, passe par une scolarisation aussi précoce que possible.

Docteur Maurice TITRAN (Pédiatre au CAMSP de Roubaix)

Quand l'enfant a deux ans, il est à un âge où l'on peut intervenir : ses parents sont extrêmement motivés, lui-même a une plasticité cérébrale très grande qui lui permet de grandes capacités d'adaptation. On sait qu'en pédiatrie, un petit enfant est sensori-moteur. Si on l'aide à développer toute sa sensorialité, on développe toutes ses capacités cognitives.

Arguments contre la scolarisation à 2 ans

Boris CYRULNIK (médecin, éthologue, neurologue et psychiatre)

Les enfants qui profitent le plus de l'école à deux ans sont ceux qui bénéficient déjà d'un attachement « sécure ». Ce sont les bien partis de l'existence. Par contre, les mal partis, à savoir un enfant sur trois, vont vivre l'école comme un traumatisme. C'est cependant plus rattrapable qu'on ne l'a cru au départ. En fait, pour apprendre à aimer l'école, il faut y trouver un environnement « sécure ».

Jean EPSTEIN (psychosociologue)

« Le problème avec les enfants de 2 ans c'est qu'ils n'ont pas 3 ans ». La différence est importante, mais c'est un vrai et un faux problème. Si on prend l'enfant là où il est, à tous niveaux, on voit des enfants de 2 ans qui devraient quitter la crèche parce qu'ils y sont prêts, parce qu'ils sont dans l'envie d'être au milieu d'un groupe, et inversement certains à 4 ans ne sont pas du tout prêts à être scolarisés. La question fondamentale est de savoir comment scolariser des jeunes enfants là où ils en sont, et quels sont les moyens nécessaires à cet enfant et à sa famille.

Claire BRISSET (Défenseure des enfants de 2000 à 2006)

Scolariser tôt peut susciter des réactions de solitude, d'inhibition, d'agressivité qui se développeraient à l'adolescence en conduites dépressives, addictives ou violentes.

Catherine Dolto-Tolitch Hapto-psychothérapeute, intervention auprès de l'UNAF

L'école maternelle telle qu'elle est conçue actuellement ne devrait pas commencer avant 3 ans révolus d'âge psychique, qui ne correspond pas toujours à l'âge de l'état civil. [...]

Une scolarisation précoce pour régler la question du besoin de socialisation des enfants entre 2 et 3 ans n'est donc pas souhaitable d'autant plus qu'il y a entre ces deux âges presque autant de différence du point de vue développement qu'entre 12 et 21 ans ! Il faut donc tenir compte des étapes du développement de l'enfant et proposer plutôt une pluralité de structures, type jardin d'enfant, pour accueillir les tout petits.